

se détendre
grandir échanger

LE *petit* **GUIDE**

de la *à* **SEMmaine 4,5 JOURS**

à l'usage des **parents** curieux

partager s'amuser
créer,
découvrir

A LA RENTREE *ou garde le rythme !*

ELLE, C'EST ELIF

(et ça rigole pas : c'est l'adjointe à l'enfance, la jeunesse, aux affaires scolaires et à la restauration !)

Retour à la semaine des 4 jours ? École le mercredi matin ? Le temps des discussions, des interrogations et des choix est derrière nous !

Pour deux années encore, sous réserve que l'État ne se désengage pas plus dans le financement du dispositif, dans les écoles de Guichen et de Pont-Réan, il y aura école le mercredi matin. Et il y aura aussi une demi-journée hebdomadaire d'activités : les TAP, proposées aux enfants des familles qui le souhaitent.

ALORS, RIEN DE NOUVEAU ?

Si ! Il y a deux changements.

Le premier concerne le **financement du dispositif**.

Une fois les aides de l'État et de la CAF retirées, les TAP seront désormais conjointement financés par les familles et la Mairie, selon le barème qui figure en page 5 de ce livret.

Le second changement concerne le **contenu des TAP**.

Les animateurs ont tous renforcé leurs compétences grâce à des formations suivies au 1^{er} semestre 2018. Nous développons les activités faisant appel à des intervenants extérieurs (associations, bénévoles, prestataires). Enfin, des parents délégués des écoles publiques et privées nous accompagneront dans le choix des activités.



Nous espérons que ce livret répondra à toutes vos interrogations. Vous pouvez le lire aussi avec votre enfant. Des questions supplémentaires? Des remarques ou des suggestions? N'hésitez pas à contacter l'équipe du Clad UFCV.

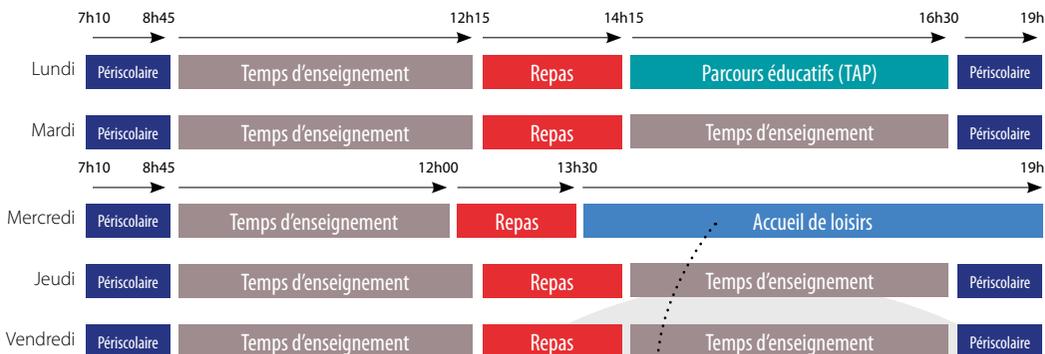
Et maintenant, il est temps de laisser la place aux grandes vacances avec leur lot de soleil (mais aussi un peu de pluie parfois), de bonne humeur, de bons moments en famille ou avec les amis, et tout simplement au repos !

BELLES VACANCES A TOUTES ET A TOUS !

Elif Ricard

*Réforme des rythmes scolaires :
pour en savoir plus rdv sur guichenpontrean.fr*

PETIT RAPPEL DE L'ORGANISATION de la semaine scolaire



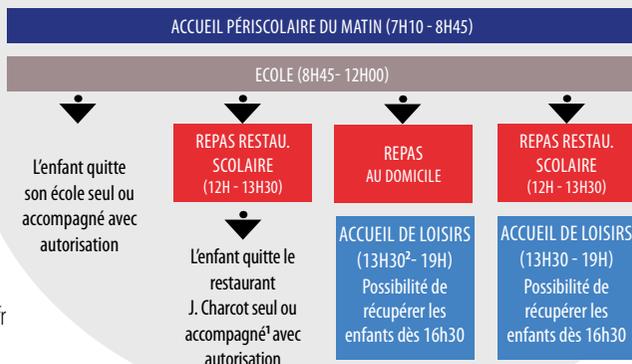
À savoir !

Les temps périscolaires (du matin et du soirs), les parcours éducatifs et l'accueil de loisirs du mercredi vous sont facturés par le Clad-UFCV.

Pour les repas, vous recevrez une autre facture, émise par le Trésor Public. La tarification de tous ces services dépend de votre quotient familial.

Retrouvez les tarifs sur guichenponrean.fr et sur le portail du Clad : portail-animation.ufcv.fr

ZOOM SUR... le mercredi :



À qui s'adresser ?

Pour inscrire votre enfant sur ces temps contactez le Clad-UFCV :
02 99 57 06 43
clad.guichen@ufcv.fr

■ Pour les repas, même le mercredi, l'inscription se fait **obligatoirement par le Portail famille** accessible depuis le site Internet de la Ville : guichenpontrean.fr sur la page d'accueil > Zone «Accès rapides» -Portail famille- Pour obtenir votre identifiant, contacter le Service Affaires scolaires au 02 99 05 35 49.

¹ Entre 13h30 et 14h - Ensuite, l'enfant sera inscrit d'office à l'accueil de loisirs (facturation au prix de la demi-journée).

² Arrivée à l'accueil de loisirs entre 13h30 et 14h.

LES TAP

= parcours éducatif

1 APRES MIDI
PAR SEMAINE

durant chaque
période scolaire

CHOISIR SON activité

Avant chaque période de vacances, le Clad distribue dans tous les cartables, par l'intermédiaire des enseignants, les **fiches d'inscription aux activités** pour la période scolaire à venir. Le livret détaillant chaque atelier vous est envoyé en parallèle par mail (si vous avez transmis votre adresse au service administratif du Clad), il est également disponible sur le site du Clad (portail-animation.ufcv.fr/clad-guichen/), celui de la Ville (guichenpontrean.fr), le Facebook «Ville de Guichen Pont-Réan» et en version papier sur chaque lieu d'accueil ! Vos enfants ont 1 semaine pour faire leur choix... soyez vigilants à remplir le document et à le retourner dans les délais impartis dans les boîtes aux lettres CLAD prévues à cet effet dans chaque école.

Zéro CONTRAINTES

«ON A LE DROIT DE SE TROMPER
OU DE NE PAS AIMER» *Lisa à 9 ans*

Et oui, après avoir fait 1 ou 2 séances il se peut que votre enfant ne souhaite pas poursuivre l'activité qu'il avait choisie initialement pour les 6 à 7 semaines de la période à venir, dans ce cas l'équipe l'oriente vers une autre, en fonction de ses envies et des places disponibles !

Sur une séance votre enfant se sent un peu fatigué ? Il préfère se reposer, ne rien faire, c'est son droit : son rythme c'est la priorité ! Il restera bien sûr sous la surveillance de l'animateur, dans la salle où se déroule son activité.

DES ANIMATEURS QUALIFIES ET DEBORDANTS d'idées

S'inventer sorcier à travers un jeu de rôle, apprendre à jardiner et à repérer les petites bêtes, créer un jeu de société et sa pochette de rangement, imaginer, écrire et illustrer son propre livre, fabriquer sa tisane... Les animateurs ne manquent pas d'idées pour éveiller les plus jeunes et stimuler l'imagination et la créativité des plus grands ! En plus des activités culturelles, manuelles, musicales..., il y a le sport pour ceux qui ont envie de se défouler ! Bref : il y en a pour tous les goûts !





Sieste ou pas sieste POUR LES MATERNELLES?

Les tout-petits et les petits font la sieste, dans la même pièce que sur le temps scolaire, sous la surveillance de leur Atsem et d'un animateur. Quant aux moyens et aux grands, s'ils en ressentent le besoin, ils peuvent également profiter d'un moment de calme, et s'allonger dans l'espace où se déroule l'activité qu'ils auront choisie.

A noter : au réveil de la sieste les enfants peuvent participer à des animations douces.

TARIFS FORFAITAIRES pour 1 année

Tranche	Habitants de la Commune	Habitants hors Commune
Tranche 1	34.80 €	43.50 €
Tranche 2	47.85 €	59.81 €
Tranche 3	60.90 €	76.13 €
Tranche 4	87.00 €	108.75 €
Tranche 5	95.70 €	119.63 €
Tranche 6	100.05 €	125.06 €
Tranche 7	108.75 €	135.94 €

Les tarifs sont liés à votre **quotient familial**.

Le règlement peut s'effectuer en 3 fois, dans ce cas la totalité des chèques est à déposer (ou à envoyer) lors du paiement de votre facture. Vous préciserez les dates d'encaissement souhaitées au dos de chaque chèque.

A savoir : le prélèvement mensuel est à l'étude.



DES MEMBRES D'ASSOCIATIONS partagent leur passion

Avez-vous déjà fait de la Radio ? Savez-vous monter sur un poney ? Connaissez vous les règles du jeu d'échecs ? Et manier la crosse de hockey, vous avez la technique ? Et bien vos enfants eux, ont l'occasion d'apprendre à faire tout ça ! On dit merci à qui ? Aux membres des associations qui proposent des activités tout au long de l'année !

Mais que font-ils donc DURANT LES TAP ?

Parfois, surtout lorsque les enfants sont très jeunes, difficile de savoir comment se sont passées les séances. Pour le découvrir rien de plus simple : vous pouvez vous connecter sur le portail du Clad, des photos sont diffusées régulièrement, les réalisations de vos chérubins sont également exposées dans les accueils périscolaires et les responsables de site sont disponibles pour répondre à toutes vos questions ! Prenez le temps d'échanger avec eux !



LES TAP :

DES ATELIERS
ADAPTES
à chaque âge



VOS interlocuteurs !

LUI, C'EST RODRIGUE

(un physique de rugbyman mais la gentillesse d'un agneau !)

c'est le référent pour Marcel Greff et Ste Marie. Si vous avez des questions, c'est à lui que vous pouvez vous adresser : il sait (presque) tout !



ELLE, C'EST PASCALE

(la big boss des TAP)

Vous la verrez de temps en temps lorsque vous passerez récupérer vos enfants, mais elle travaille surtout dans l'ombre pour organiser et coordonner les animations sur l'ensemble des sites. Si vous avez une problématique particulière, n'hésitez pas à la contacter au 02 99 57 05 83



Où sont les enfants ? DURANT LES TAP ?

Les TAP se déroulent en majeure partie dans l'enceinte des 2 écoles. En fonction des activités, les enfants sont dirigés soit vers Marcel Greff, soit vers Ste Marie. S'ils ont choisi un atelier sportif, la salle de sports Henri Brouillard ou les extérieurs deviendront leur terrain de jeu ! Des sorties peuvent aussi être organisées en fonction des activités.

A LA FIN DES TAP Où est-ce que je récupère mon enfant ?

16h30 ! C'est la fin des TAP, si vos enfants ne vont pas à l'accueil périscolaire du soir, c'est l'heure de venir les chercher ! Chacun retourne dans son école et le départ se fait au même endroit que sur le temps scolaire.





VOS contacts

Pour les activités périscolaires et le mercredi

Clad UFCV - Mairie de Guichen
Place Georges Le Cornec - 35 580 Guichen
02 99 57 06 43
clad.guichen@ufcv.fr
Site internet : portail-animation.ufcv.fr

Pour la restauration

Service Affaires scolaires et restauration
Mairie de Guichen
35 580 Guichen
Inscription : Portail famille accessible sur
guichenpontrean.fr > page d'accueil > zone Accès rapides

